

**Service historique de la défense**

**Département des fonds d'archives**



**GR 28 P 12**

**Fichiers de la LVF**

1941-1944

**Répertoire numérique détaillé par Frédéric Quéguineur (chargé d'études documentaires principal).**

2018

## INTRODUCTION

Intitulé	Fichiers de la LVF
Cotes	GR 28 P 12
Niveau de description	Fonds
Dates extrêmes	1941-1944

### **Contexte**

#### Nom du producteur

Légion des volontaires français contre le bolchévisme (LVF)

#### Fonctions et activités

La Légion des volontaires français contre le bolchévisme constituait pendant la Seconde guerre mondiale une association française créée le 6 juillet 1941 après le déclenchement de l'opération Barbarossa (invasion de l'URSS par l'Allemagne). Dirigée en zone occupée par un comité central, elle était chargée du recrutement d'un corps de volontaires amené à combattre aux côtés des forces de l'Axe.

La caserne nationale était située à Versailles où les premiers volontaires se présentèrent fin août 1941. Là, un numéro d'immatriculation leur était donné à leur arrivée, avant la visite d'incorporation. Les critères pour servir dans la LVF étaient les suivants :

- être Français de « souche aryenne » ;
- avoir un casier judiciaire vierge ;
- avoir entre 18 et 30 ans pour les soldats, jusqu'à 40 ans pour les officiers ;
- avoir une excellente condition physique, mesurer au moins 1,60 m, avoir une bonne vision et une excellente denture.

Au total, sur les 13 400 volontaires qui se sont présentés pour intégrer la LVF jusqu'en août 1944, moins de 6 000 hommes ont été recrutés.

En juin 1942, la LVF devient pour un temps la Légion tricolore, basé à Guéret dans la Creuse. Rapidement dissoute, la LVF renaît de ses cendres début 1943 et est reconnue d'utilité publique. En juillet de la même année, elle s'installe à Montargis dans le Loiret.

La dissolution officielle de la LVF est prononcée le 1<sup>er</sup> septembre 1944 et ses membres sont intégrés à la division SS Charlemagne.

## Contenu et structure

### Présentation du contenu :

Le fonds est composé de différents fichiers alphabétiques constitués pendant la Seconde guerre mondiale par les services de la LVF. L'examen de leur contenu en 2015 par Éric Lefèvre, spécialiste de la question, a donné lieu à un article dans le numéro spécial des *Chemins de la Mémoire* sur les archives des services secrets de la Seconde guerre mondiale :

« Le fonds est composé de différents fichiers alphabétiques constitués pendant la Seconde guerre mondiale.

Deux proviennent des archives des services spéciaux. Le premier constitué de plusieurs fichiers de diverses origines, concerne les volontaires incorporés à Versailles, principalement – mais pas seulement – ceux qui ont été refusés à la visite d'incorporation. Il fournit généralement à la fois l'état-civil complet de l'intéressé, son numéro de répertoire et son numéro d'immatriculation (il n'est pas toujours aisé de distinguer ces deux derniers).

Le second, celui-là homogène, concerne les volontaires reconnus aptes à Versailles, avec leur numéro d'immatriculation et un état-civil réduit au nom ; il est d'évidence le plus incomplet, notamment quant aux lettres L a Z.

Les deux autres fichiers, concernant à la fois les volontaires incorporés à Guéret puis à Montargis ou ceux qui ont signé un contrat d'engagement en étant seulement passés par Versailles, étaient détenus par le secrétaire d'État à la Défense de l'État français.

Un fichier fournit principalement l'état civil et le numéro d'immatriculation attribué à Guéret ou Montargis (sans numéro pour ceux des volontaires déjà enrôlés au IR 638 ou dirigés directement sur Versailles et dont l'engagement a pris la forme contractuelle).

Des fiches de services de quatre pages recourent le fichier précédent, mais fournissent des données beaucoup plus complètes<sup>1</sup> »

### Historique de la conservation :

Les fichiers de la LVF provenant des services spéciaux ont été versés en 1999 au Service historique de l'armée de Terre.

### Importance matérielle :

24 articles, 2 mètres linéaires

---

<sup>1</sup> Éric Lefèvre, « Les fichiers de la LVF et de la Légion Tricolore » dans *Les chemins de la Mémoire (numéro spécial)*, 2015, p. 62-63

Tris et éliminations :

Aucune élimination n'a été effectuée.

**Condition d'accès et d'utilisation**

Modalités d'accès

Librement communicable.

Modalités de reproduction

Reproduction libre

Sources complémentaires

La division des archives des victimes des conflits contemporains à Caen conserve des dossiers individuels des membres de la Légion des volontaires français (retraits de la mention « Mort pour la France ») sous les cotes AC 21 P 241865 à 243421.

## INVENTAIRE

- GR 28 P 12 1-8 Fichier constitué d'un ensemble de plusieurs fichiers de diverses origines, concernant les volontaires incorporés à Versailles, principalement ceux qui ont été refusés à la visite d'incorporation.
- GR 28 P 12/1 Abbassi-Tahar à Bonhameau.
- GR 28 P 12/2 Bonhameau à Darcq.
- GR 28 P 12/3 Darmau à Fourton.
- GR 28 P 12/4 Fourtou à Jurvilliers.
- GR 28 P 12/5 Kabachi à Madon.
- GR 28 P 12/6 Madron à Pahl.
- GR 28 P 12/7 Pahlen à Saineliviere.
- GR 28 P 12/8 Saint Esprit à Zywicki.
- GR 28 P 12 9-13 Fichier concernant des volontaires reconnus apte à Versailles.
- GR 28 P 12/9 Acellosi à Bonin.
- GR 28 P 12/10 Bonin à Delaneville.
- GR 28 P 12/11 Delarue à Fouet.
- GR 28 P 12/12 Fougère à Herréro.
- GR 28 P 12/13 Hertel à De Witt.
- Gr 28 P 12 14-24 Fichier concernant à la fois les volontaires incorporés à Guéret puis à Montargis ou ceux qui ont signé un engagement en étant seulement passés par Versailles.
- GR 28 P 12 14-20 Fiches avec état-civil et numéro d'immatriculation.
- GR 28 P 12/14 Abdallah à Boutin.
- GR 28 P 12/15 Bouton à Degrave.
- GR 28 P 12/16 Deiber à Giroudon.
- GR 28 P 12/17 Gloaguen à Le Cornec.
- GR 28 P 12/18 Lecoustre à Mugues.
- GR 28 P 12/19 Oberthal à Sadoulet.

GR 28 P 12/20 Sage à Zozzoli.

GR 28 P 12 21-24

Fiches de services de quatre pages.

GR 28 P 12/21 Officiers et sous-officiers.

GR 28 P 12/22-24 Soldats.

GR 28 P 12/22 Abdallah à Cornu.

GR 28 P 12/23 Couderc à Mingon.

GR 28 P 12/24 Miro à Zozzoli.